

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut *UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI*

Secteur Coeur de nature

Synthèse communale de Thun-Saint-Amand



Août 2008



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Sommaire

Préambule	p. 3
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural• Présentation de la synthèse communale	
Présentation générale du territoire communal	p. 5
<ul style="list-style-type: none">• Carte IGN• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)• Situation dans le <i>Cœur de nature</i>• Historique• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel	
Caractéristiques du patrimoine bâti communal	p. 11
<ul style="list-style-type: none">• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i>• Synthèse du bâti repéré• Caractéristiques du bâti en images	
Bâti privé repéré	p. 21
Bâti industriel	p. 21
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Habitat	p. 25
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti agricole	p. 39
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti public	p. 43
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti civil	p. 44
Bâti religieux	p. 47
Enjeux	p. 49
Glossaire	p. 51





Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

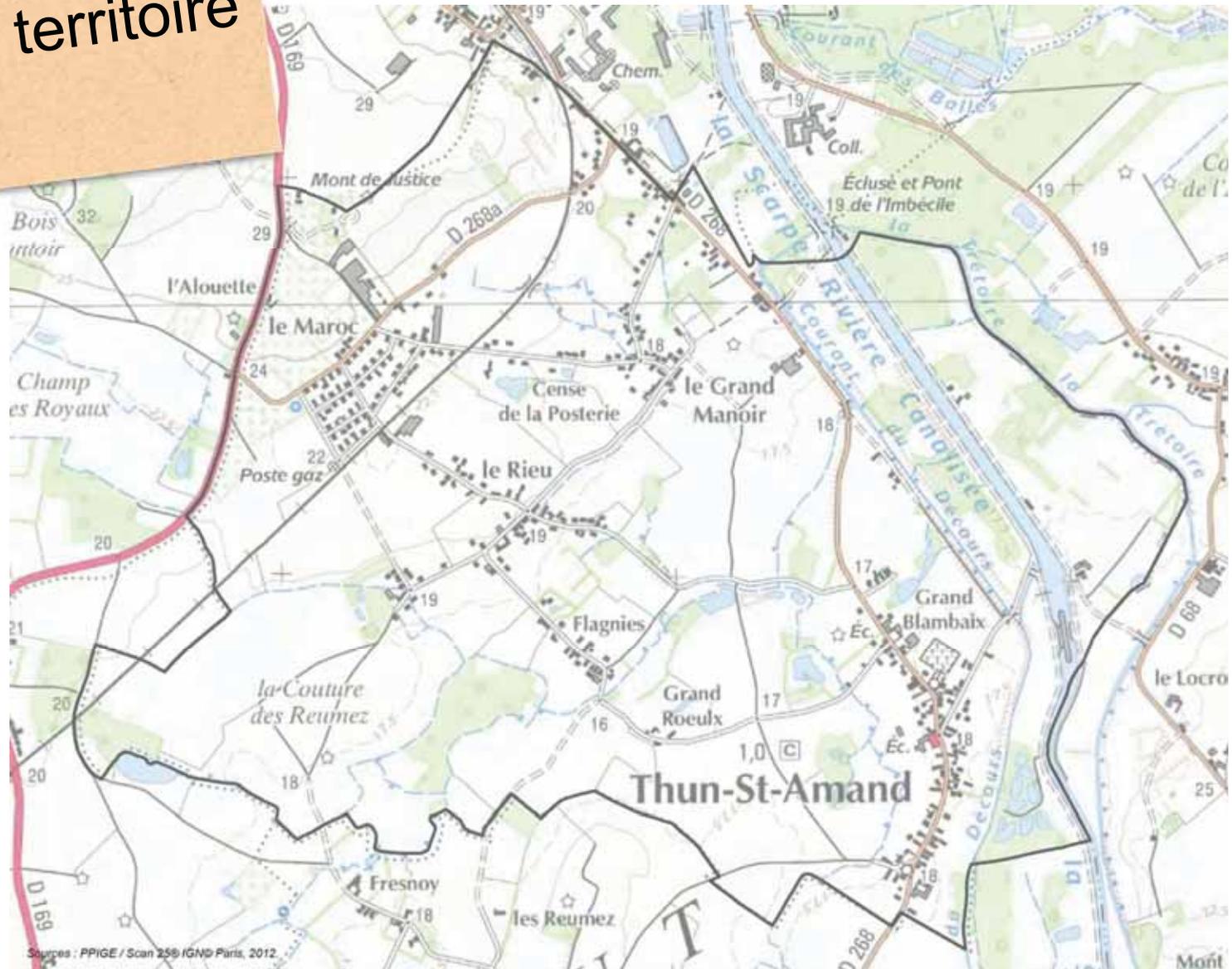
- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en août 2008.



Présentation générale du territoire communal



Fiche d'identité

Canton : Saint-Amand-les-Eaux

Arrondissement : Valenciennes

Intercommunalité : Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

Superficie : 371 hectares

Population (en 2006) : 943 habitants

Densité : 304 habitants/km²

Cours d'eau : Scarpe ; Trétoire (Traitoire)

Origine du nom, toponymie : remonte aux années 1159 et provient du germanique *tun*, voulant dire « enclos » ou « ferme ». S'y ajoute le saint éponyme, Amand¹.

Habitants : 1150 en 2011

Document d'urbanisme : PLU (Plan Local d'Urbanisme) datant de 2007²

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 589

Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 56

Situation dans le Cœur de nature

La commune de Thun-Saint-Amand fait partie du canton de Saint-Amand-les-Eaux et de l'arrondissement de Valenciennes. Elle recouvre une superficie de 371 hectares, et est traversée par les cours d'eau de la Scarpe et de la Trétoire.

Depuis 1962, la population de la commune de Thun n'a fait que décroître, en passant de 1246 habitants à 1033 au dernier recensement de 1999.

Historique

Des traces d'une villa gallo-romaine ont été découvertes attestant l'occupation du territoire entre 52 et 27 av JC. Le roi Dagobert cède le village aux moines de Saint-Amand vers 637. Lors de l'invasion des Normands, en 880, le village est le lieu d'une bataille, opposant l'abbé Lozlin, seigneur de Saint-Amand, à Louis le Germanique, qui est vaincu. Vers 1159 le village est mentionné sous le nom de Tuns. En 1274, Watier de Laplaigne, seigneur bandit, se réfugie au village afin d'échapper à la police des seigneurs. Arrêté, il est pendu sur le mont de justice et sa demeure est incendiée. Le nom de la rue Brûlée a gardé le souvenir de cet événement. Godefroy du Fresnoy, seigneur de Thun-Saint-Amand, est décapité le 2 mars 1568, accusé d'avoir donné aux iconoclastes la clef de l'église. La commune est rattachée au canton de Mortagne-du-Nord de 1790 à 1801.

Le creusement de la Scarpe commence en 1870. Les premiers mariniers, arrivés en 1882, font construire des maisons, donnant naissance à la Grande-rue. Celles-ci sont caractérisées par des ancres, disposées au-dessus des portes, et par l'inscription de la date d'édification de la mairie et des initiales des propriétaires. L'église, la mairie, alors élevée à côté du lieu de culte, l'écluse et l'école des garçons sont détruites en 1918 par les Allemands. La zinguerie de la compagnie royale asturienne des mines s'installe dans la commune en 1923.

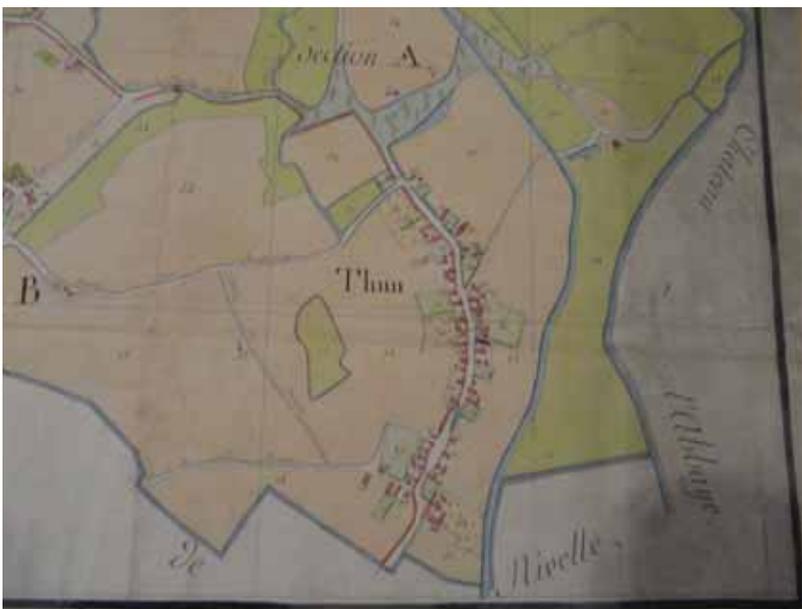
¹ Source : *Le Patrimoine des communes du Nord*, Flohic éd., Paris, 2001, tome 2, pp.1457.

² Mise à jour au 1^{er} janvier 2013.



Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

D'après les cadastres anciens, le centre du village de Thun a toujours été un village-rue. L'implantation du bâti n'a guère changée depuis le tout début du XIX^e siècle : la ferme à cour fermée de l'entrée du village et l'église ont gardé le même emplacement. Il en va de même pour les principaux hameaux. La Cité du Maroc apparaît sur le cadastre de 1913. Elle daterait donc du tout premier quart du XX^e siècle.



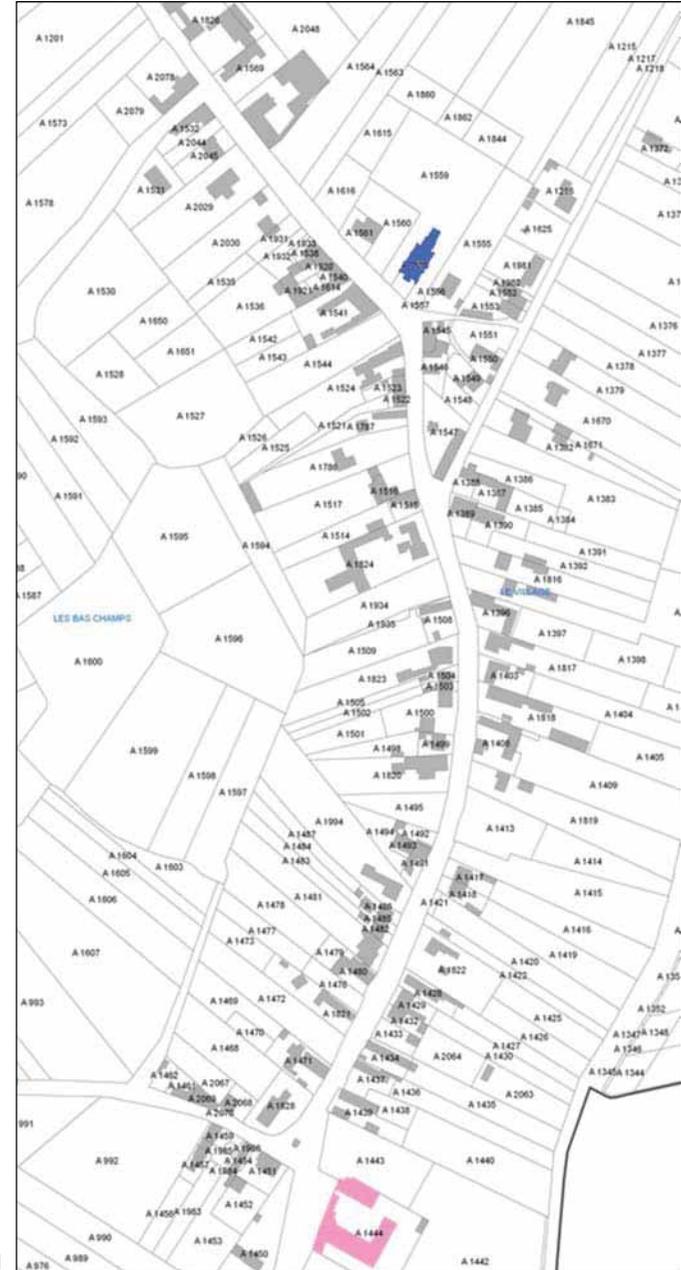
Extrait du cadastre du
consulat (ADN, 30P353)



Extrait cadastre
napoléonien de 1830
(ADN, 31P636)



Extrait du cadastre napoléonien de 1913 (ADN, 31P636)



Extrait du cadastre actuel

Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Thun-Saint-Amand, un « village-rue » et en « réseau »



schéma sans échelle

-  Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)
-  Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)
-  Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)
-  Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)
-  Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)
-  Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)

-  Bâti isolé structurant
-  Canaux (Scarpe ou Escaut)
-  Autre cours d'eau
-  Plan d'eau
-  Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
-  Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
-  Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

Qu'est-ce que des villages-rues et des villages en « réseau » ?

Dans un village en « réseau », le bâti se développe le long d'axes créant un réseau orthogonal (Bruille-Saint-Amand, Millonfosse) ou courbe plus irrégulier (Flines-lès-Mortagne, Hasnon).

Dans un village-rue, le bâti se développe de façon linéaire le long d'un axe principal, où l'on en retrouve la plus grande densité. Des variantes sont observées : à Odomez, village-rue discontinu en plusieurs segments (comme à Bousignies et Château-l'Abbaye), ponctuation par quelques polarités ou épaississement ponctuel du bâti (Mortagne-du-Nord, Anhiers).

Les cas intermédiaires révèlent la combinaison de deux voire trois systèmes bâtis sur une même commune. Parfois ces systèmes se superposent, c'est-à-dire s'enchaînent pour ne former qu'une seule entité bâtie. Parfois ces systèmes se juxtaposent, c'est-à-dire cohabitent sur une même commune mais ne sont pas solidaires. Les organisations les plus complexes mêlent à la fois des systèmes juxtaposés et superposés sur un même territoire.

Cas de Thun-Saint-Amand

La structure de Thun-Saint-Amand juxtapose deux systèmes : le village-rue (au niveau du village) et une organisation en réseau entre le Maroc, le Grand Manoir et le Rieu.

Le village-rue concentre un bâti linéaire dense d'origine agricole et industrielle, parallèlement au Décours. Il rassemble les équipements et services de la commune (mairie, église, école). Plus récemment, l'habitat pavillonnaire est venu combler certaines parcelles laissées en dent creuse le long de la rue principale, mais aussi prolonger la rue du Rivage.

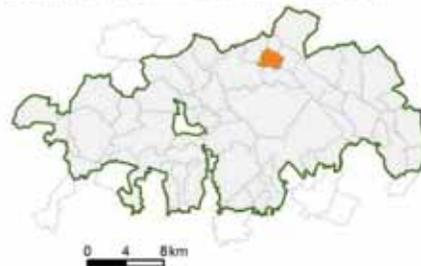
Les hameaux du Rieu et du grand Manoir, ainsi que la cité du Maroc, se localisent en haut de versant, à l'écart du village en contrebas et du passage de la Scarpe et du Décours. Autrefois dissociés, ils forment aujourd'hui un réseau continu bâti où le pavillonnaire a connu un développement très important le long de petites voies rurales. Quelques fermes isolées ou maisons en bord de Décours viennent compléter le bâti communal.

Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc

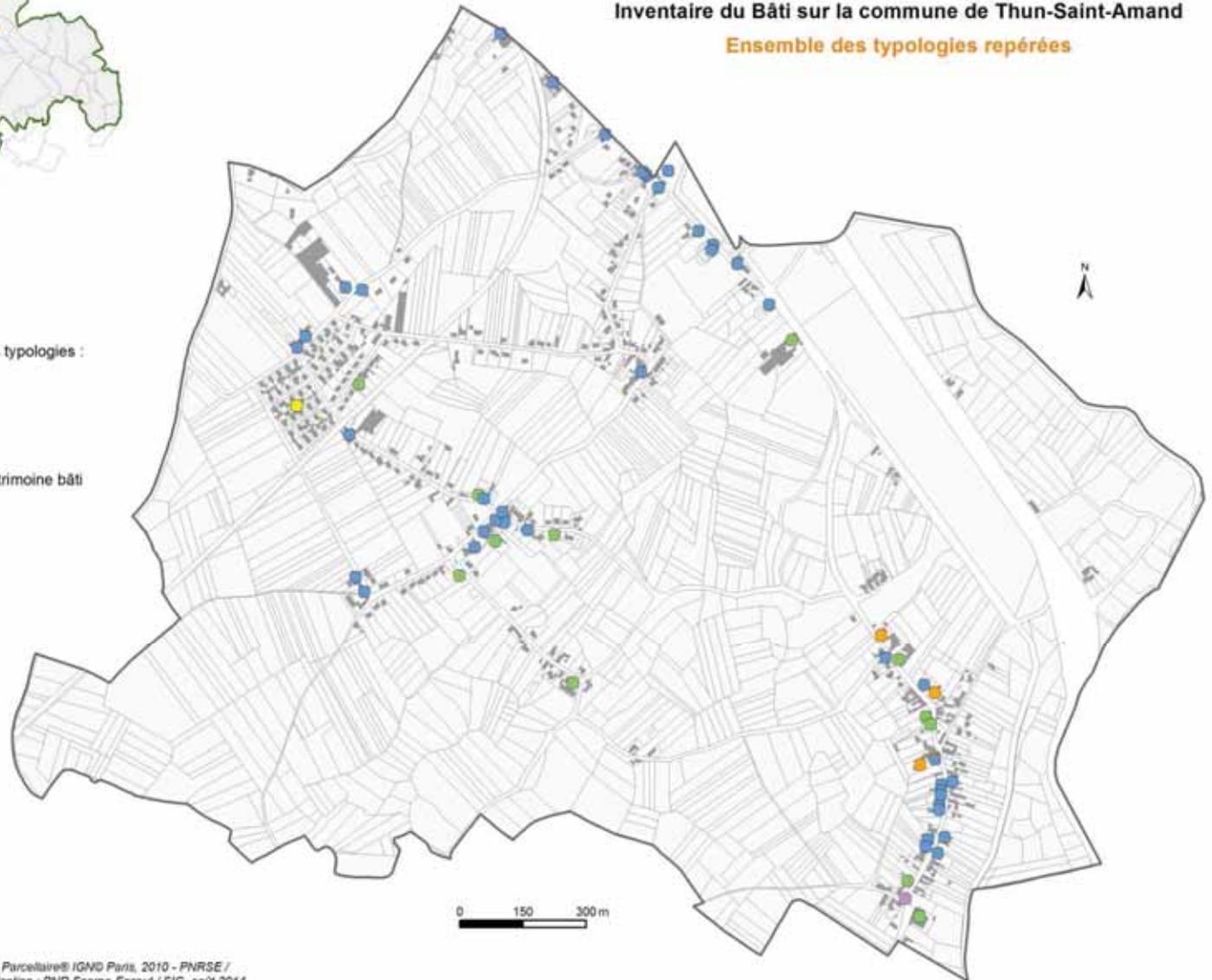


Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Thun-Saint-Amand

Ensemble des typologies repérées

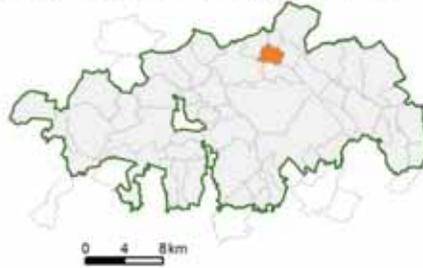
Éléments repérés par grandes typologies :

-  Fermes
-  Maisons
-  Bâti industriel
-  Bâti public
-  Petits éléments de patrimoine bâti
-  Parcelle cadastrale
-  Bâti cadastral
-  Limite communale



Repérage globale de la commune par époque de datation

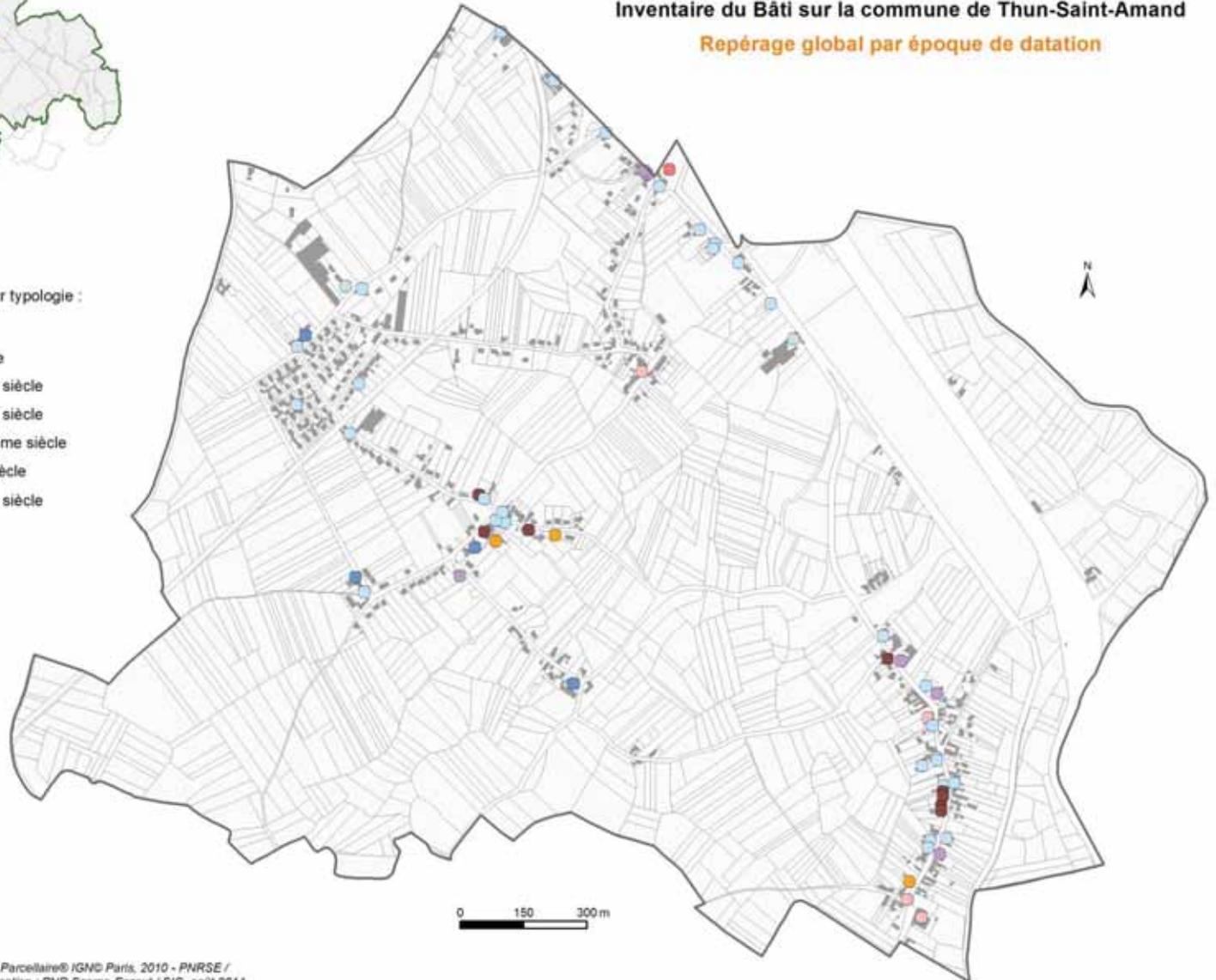
Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Thun-Saint-Amand Repérage global par époque de datation

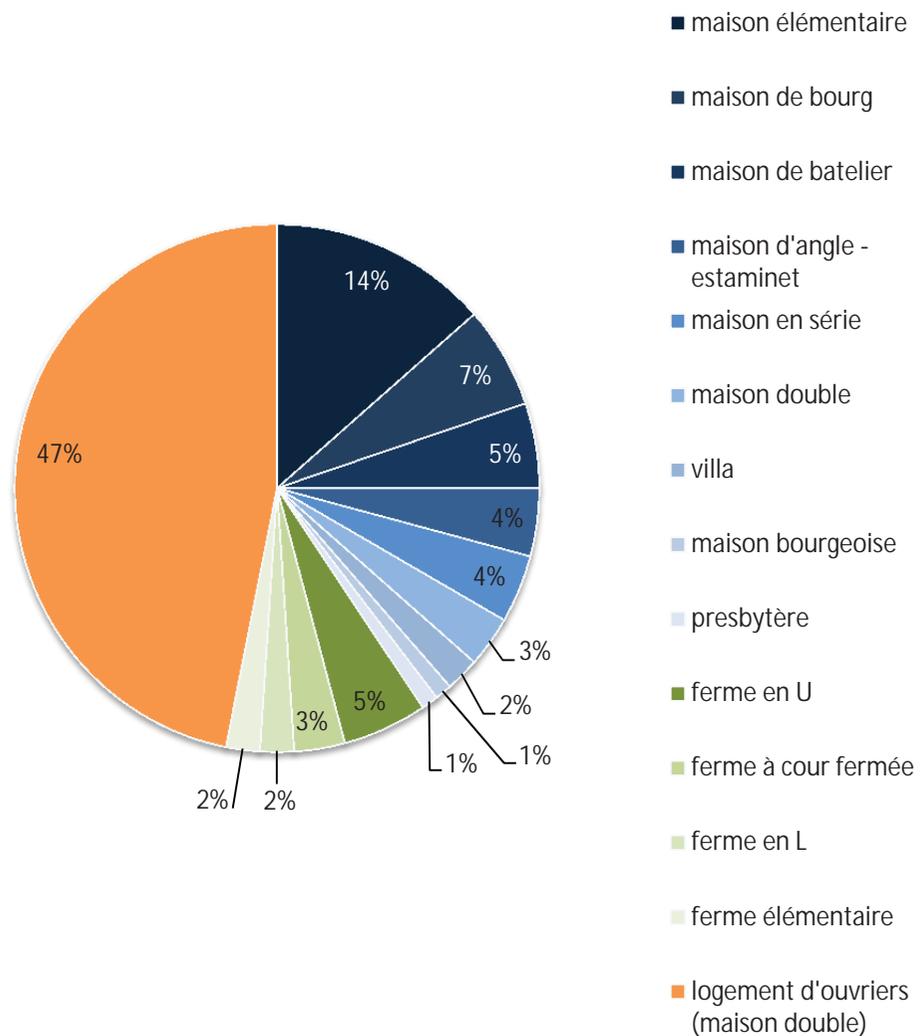
Bâti publics repérés selon leur typologie :

- 18ème siècle
- Milieu du 19ème siècle
- 3ème quart du 19ème siècle
- 4ème quart du 19ème siècle
- Limite du 19ème / 20ème siècle
- 1er quart du 20ème siècle
- 2ème quart du 20ème siècle
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale



Nombre total de bâti privé repéré 96	Nbre par type	Caractéristiques principales														Caractéristiques complémentaires																						
		Mitoyenneté			Niveau						Matériaux (gros œuvre)					Matériaux complémentaires			Représentativité sur la commune	Datation par siècle					Forme urbaine													
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC surrélevé	sous-sol	entresol		RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	essentage bois et tôle	pans de bois	ciment ou béton	garnier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (moellons ou dalle)	Pierre blanche	grès (moellons)	en pourcentage	18e	milieu 19e	3e quar 19e	4e quart 19e	limite 19/20e	1er quart 20e	2e quart 20e	centre bourg	écart/hameau	isolé		
		Ferme en U	5																									5%	0,5%			1%	2,6%		1%			
Ferme à cour fermée	3			?																						3%		1%				2%						
Ferme en L	2			?																						2%	1%	1%										
Ferme élémentaire	2			?																						2%	1%				1%							
Ferme-usine																																						
"Cense"																																						

Typologies de bâti repéré



L'ensemble des parcelles bâties de la commune s'élève à 589. Sur ce corpus, 96 bâtiments ont été repérés lors de la campagne d'inventaire, soit 1/6^e du bâti de la commune. Sur l'ensemble des bâtiments repérés, la moitié concerne de l'habitat rural (fermes et maisons) et l'autre moitié (à 47%) de l'habitat ouvrier, avec 60 logements implantés dans le quartier de la Cité du Maroc.



Caractéristiques du bâti en images

Matériaux d'élévation

Brique

La brique est de loin le matériau le plus fréquemment utilisé sur le territoire du Parc, et le bâti de Thun-Saint-Amand ne fait pas exception.

Elle a peu à peu supplanté tous les matériaux traditionnellement présents dans le bâti rural, comme le torchis dans notre région.

Matériau de prédilection des artisans locaux, maniable et durable : la brique, par la petitesse de son module, permet des mises en œuvre techniques et décoratives particulières.

Matériau de prédilection des artisans locaux, maniable et durable : la brique, par la petitesse de son module, permet des mises en œuvre techniques et décoratives particulières. Les briques saillantes permettent d'inscrire dates et patronymes sur les murs.

A Thun-Saint-Amand, les petits modules de brique permettent l'insertion de cartouche avec la date de construction de la maison. C'est le cas des maisons de bateliers repérées sur la commune (photos ci-dessous).



Quelques maisons sur la commune sont pourvues de dates portées au-dessus de leur porte d'entrée : une pierre bleue est incrustée dans la maçonnerie de brique, sur laquelle on est venue inciser ancre de bateau et points cardinaux, accompagnés des initiales du propriétaire et de la date de construction de la maison (de gauche à droite et de haut en bas : 1882, 1894, 1900, 1905, 1908 et 1911). Ces dates portées sont caractéristiques des maisons de bateliers repérées sur Thun.

Grès

Le grès est une roche résultant du durcissement (induration) du sable. On le rencontre sous forme de bancs dans les affleurements sableux (sablères) du Landénien (époque Tertiaire) très présents sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Roche imperméable et très résistante, elle est utilisée en soubassement et fondation afin de protéger les murs de l'humidité du sous-sol, mais aussi pour les pignons de certaines constructions.

Le grès assure la stabilité et la durabilité des bâtiments.

Suivant l'époque, la qualité du banc et la richesse du bâtisseur, il peut être utilisé en moellons, moellons équarris ou blocs appareillés.



Ici, le grès est utilisé en moellons, tant sur le pignon d'une ancienne grange que sur les murs gouttereaux d'une petite dépendance agricole (sans doute un fournil).

Pierre bleue

La pierre bleue, appelée également pierre de Tournai, est une pierre calcaire carbonifère. Son extraction est organisée depuis la période romaine dans les nombreuses carrières du Tournaisis qui sont facilement accessibles par l'Escaut. C'est une bonne pierre de taille, très résistante mais parfois gélive. Souvent employée au Moyen Âge dans l'architecture religieuse, son utilisation va se répandre dans l'habitat urbain et rural à partir du XVII^e siècle et jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. On la rencontre fréquemment en grandes dalles de trottoir bordant le logis des corps de ferme.



Détails de trottoirs en pierre bleue le long des corps de logis de fermes.

Matériaux de couverture

La panne



La panne, tuile flamande en forme de S, est la tuile traditionnelle dont l'emploi s'est généralisé au XIX^e siècle parallèlement à celui de la brique. Elle a supplanté peu à peu le chaume, la tuile plate et l'ardoise qui composaient une grande diversité de formes et de couleurs dans l'architecture régionale. L'argile est rendue plus plastique et imperméable à l'eau par l'ajout important de sable. Orangée à l'état naturel (photo ci-contre en haut), elle peut être recouverte d'une couche minérale plombifère qui lui confère une teinte variant de l'aubergine au noir (photo ci-contre en bas).



Les pannes créent une ondulation régulière sur les longs pans fortement inclinés des toitures. Elles sont très souvent maçonnées au mortier de chaux pour renforcer leur imperméabilité et pallier les déformations dues à la cuisson (photo ci-contre).



Pannes en terre cuite naturelle et pannes vernissées sont souvent associées pour créer des jeux décoratifs (damier, frise, losange, runes), mais aussi pour indiquer l'année de construction (ou de réfection) et les initiales des propriétaires (photo ci-contre, avec les initiales DW).

Pour aérer les combles ou ventiler sous les toits des bâtiments agricoles, les anciens installaient des tuiles spécialement conçues à cet effet. Elles pouvaient également permettre aux pigeons de venir se réfugier à l'abri.



Matériaux de finition

Gravier roulé



Dans les années 1900 apparaissent les enduits dits "gravillonnés" et "digités". Le "gravier roulé" (ou "gravié lavé", enduit gravillonné), consiste à appliquer sur un enduit frais des graviers de teintes et de tailles différentes. L'artisan fait rouler ces derniers à l'aide d'une taloche dans des compartiments aux formes décoratives diverses, puis les lave pour éliminer la laitance.



Exemple d'une maison de bourg et d'une maison élémentaire à la façade en gravier roulé. Les différentes teintes de gravier, même légères, permettent un jeu de décor.

Traitement des ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.



Façade de maison élémentaire comprenant 3 travées (deux fenêtres de part et d'autre d'une porte d'entrée centrale).

La façade de cette maison en série est percée de deux travées.



Portes d'entrée



Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute.

Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Ces fenêtres, d'époque différente, comprennent toutes une imposte en partie haute. La partie inférieure s'ouvre soit grâce à deux ouvrants (photo de gauche), soit en guillotine (photo de droite). Les huisseries et les volets, quand ils sont présents, sont en bois.

**Bâti privé
repéré**

Bâti industriel

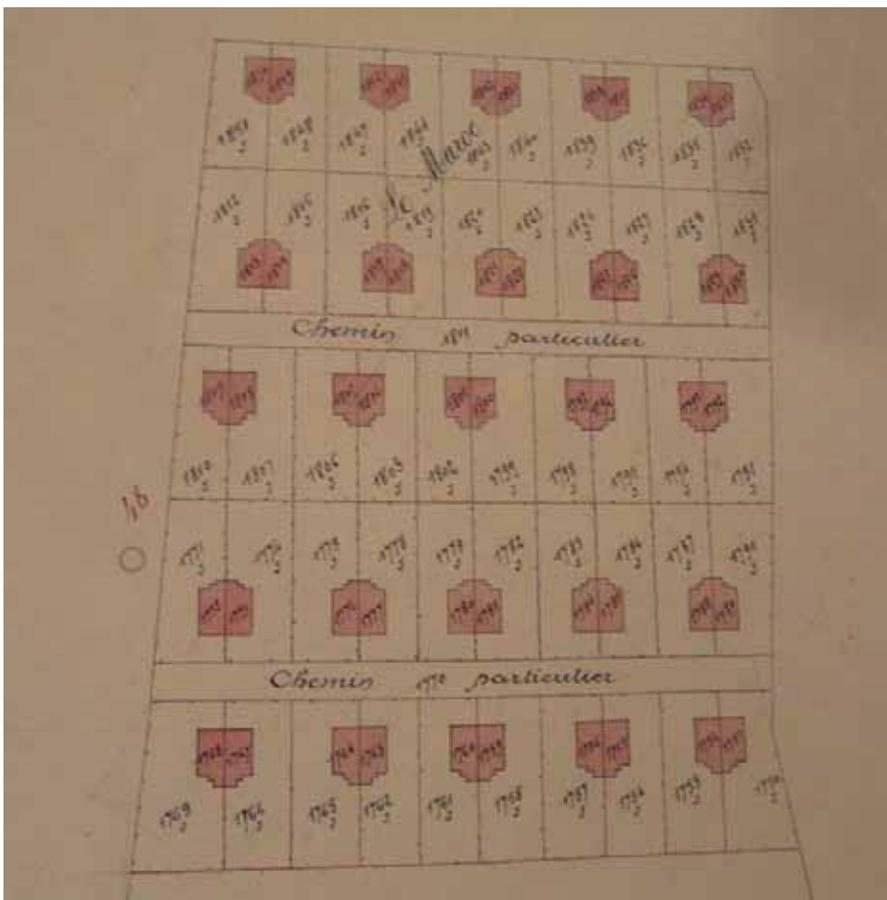
**Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Thun-Saint-Amand**
Bâti industriel : Cité du Maroc



Cité du Maroc

L'ensemble de logements d'ouvriers de la cité du Maroc sont implantés à l'ouest de la commune, et comprend quatre types d'architecture, caractérisés par la forme de leur toiture.

Cette cité regroupe 45 maisons doubles, soit 90 logements au total. Elle a sans doute été construite en lien avec les industries présentes sur les communes de Thun et de Mortagne-du-Nord, en particulier la zinguerie. Le cadastre de 1913, sur lequel la cité apparaît, laisse penser que l'ensemble pourrait dater du tout premier quart du XX^e siècle.



Ci-contre, extrait du cadastre napoléonien de 1913 (ADN, 31P636).

Ci-dessous, extrait du cadastre actuel. Emprise de la cité du Maroc aujourd'hui : 30 logements supplémentaires ont été construits depuis 1905, augmentant ainsi d'un tiers le nombre d'habitation.



Comme son nom l'indique, ce secteur de la commune forme une entité à part entière, fonctionnant comme un quartier. Les habitations qui la composent sont toutes des maisons doubles, et se regroupent en quatre types définis ci-dessous. De plan carré, elles s'élèvent sur trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble habitable). L'étage et le comble sont pourvus en façade extérieure d'un enduit ciment imitant les pans de bois. Elles se distinguent cependant par leurs jeux de toitures et d'ouvertures en toiture.

Le type I voit les façades principales de chaque logement implantées perpendiculairement à la rue. Ces façades sont pourvues d'une croupe brisée recouvrant un oculus, tandis que les longs pans de la toiture se prolongent eux sur les façades latérales (donnant sur la rue et sur l'arrière de la parcelle).

Le type II est pourvu d'une toiture à longs pans, sans croupe, avec lucarnes pendantes formant pignon en façade latérale donnant sur la rue. Ainsi, les façades principales des deux logements (toujours ordonnancées et implantées perpendiculairement à la rue), forment des pignons.

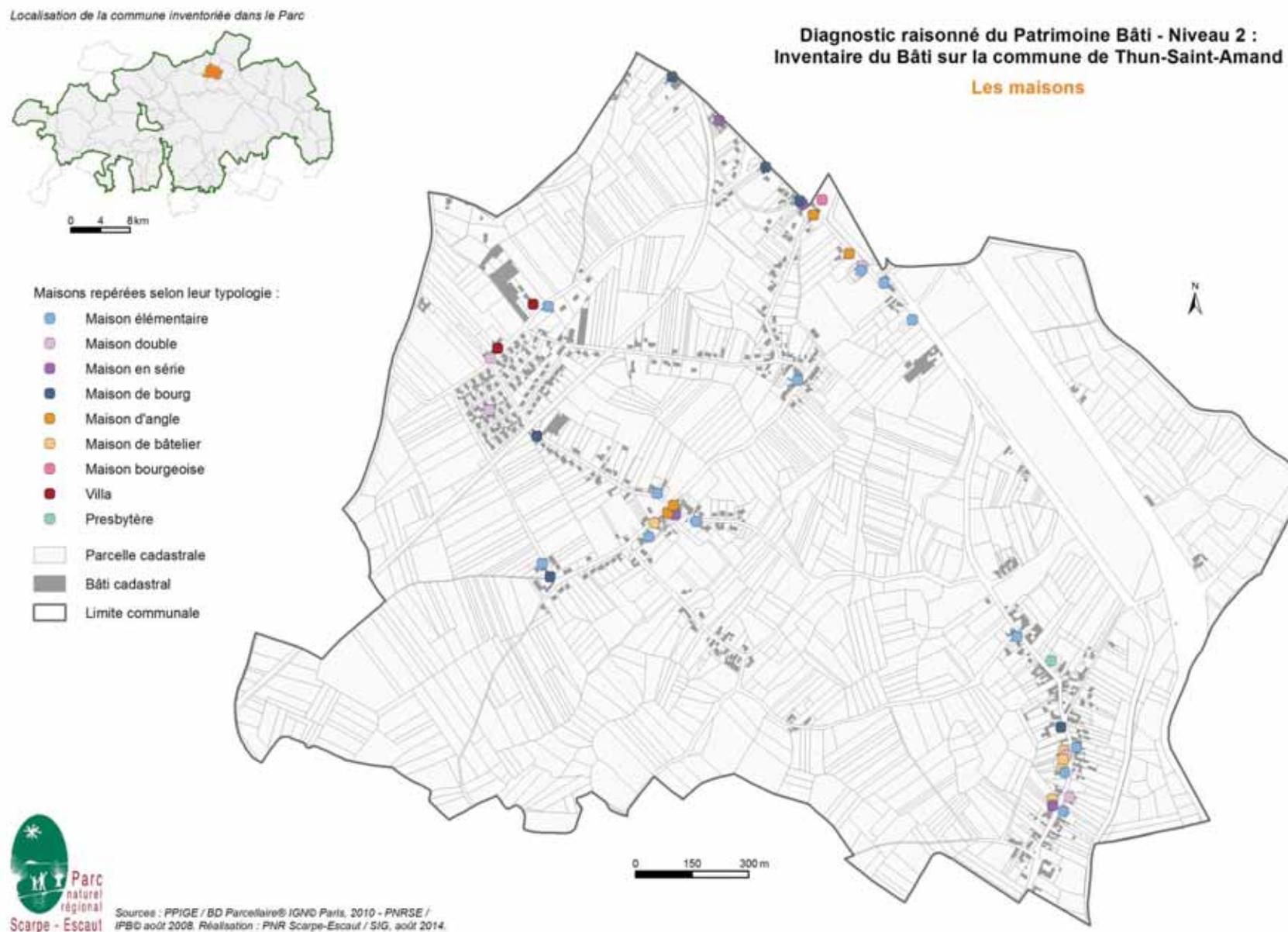
Le type III reprend la typologie du type I, avec un toit en croupe. Il se différencie cependant par l'intégration de lucarnes pendantes en façade latérale donnant sur la rue.

Le type IV est pourvu d'une couverture à croupe assez complexe, dont la façade principale, perpendiculaire à la rue, est pourvue de lucarnes-pignons interrompant l'avant-toit. Les façades latérales sont-elles agrémentées de lucarnes-pignons couvertes en demi-croupe.

De gauche à droite et de haut en bas : type I, type II, type III et II et type IV.



Habitat



Les maisons représentent la moitié du bâti repéré sur la commune de Thun-Saint-Amand, à hauteur de 51%.

Au sein de ce groupe sont entre autre représentées des maisons en série ou des maisons doubles. Habitations mitoyennes, elles sont construites selon le même module. Les éléments de modénature eux-mêmes sont identiques d'une maison à l'autre.

Relevant de ces séries et types d'habitat identiques, construits sur un temps restreint et souvent en un même lieu, sont à noter les maisons de bateliers, reconnaissables à l'ancre gravée sur un cartouche au-dessus du linteau de leur porte d'entrée.

Outre ces habitats sériés, comme toutes les communes du Cœur de nature, le paysage bâti de Thun-Saint-Amand se compose également de maisons de bourg. Habitat individuel, elles ne sont pas mitoyennes.

Quelques maisons comprenant une travée d'angle sont à mentionner, au nombre restreint de quatre. Se trouvant le plus souvent sur des carrefours, elles caractéristiques par leur travée d'angle à croupe, quoique fort dénaturées. Anciens estaminets, elles servent à l'heure actuelle de logement.

Huit typologies de maisons sont représentées :

- maison de batelier
- maison en série et maison double
- maison d'angle
- maison élémentaire
- maison de bourg
- maison bourgeoise
- villa
- et presbytère



Petite industrie : batellerie et maison de batelier

Dans le centre du village de Thun, un nombre important de maisons de bateliers ont été repérées, notamment le long de la rue Jean-Baptiste Lebas (représentant 1/5 du corpus de maisons repérées). D'après leurs dates portées, elles sont toutes comprises entre le dernier quart du XIX^e siècle et le premier quart du XX^e siècle.

Ces maisons de bateliers sont nettement identifiables par la date portée en façade principale, se trouvant au-dessus du linteau de la porte d'entrée. Cette date est accompagnée d'une ancre de bateau, des initiales du propriétaire et/ou d'une étoile à huit branches (rose des vents ?). Elles suivent en outre la même typologie que les maisons (rez-de-chaussée, trois de travées de fenêtres en façade principale, toit à deux pans, tuile flamande). Ces maisons peuvent être mitoyennes ou non. Elles sont en retrait de la rue, précédées par un petit jardinet clôt d'un mur de brique.

Les sondages dans les matrices cadastrales conservées aux Archives Départementales du Nord confirment bien l'existence de ces maisons de bateliers sur la commune. En outre, les nombreuses tombes de bateliers repérées dans le cimetière de Thun ne font que confirmer la typologie et l'existence d'une activité de batellerie dans le village.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

Localisation des cinq maisons de batelier repérées sur la commune

Centre-village

- 60, 66, 72, 82 rue Jean-Baptiste Lebas : 4
- Lieu-dit Le Rieux : 1



Maison de batelier au numéro 60 de la rue Jean-Baptiste Lebas. Le cartouche au-dessus de la porte d'entrée se compose bien de l'ancre, des quatre points cardinaux (représentés par des étoiles), des initiales du propriétaire (PD) et de la date de construction de la maison (ici 1900).





Autres maisons de bateliers repérées sur la commune : 66 et 72 rue Jean-Baptiste Lebas et hameau du Rieux (de gauche à droite). Cette dernière, quoique fort restaurée, est encore indentifiable, notamment grâce au cartouche de se trouvant au-dessus de sa porte d'entrée et contenant encore les éléments caractéristiques de la typologie (ancres, points cardinaux, initiales du propriétaire et date de construction).



Grâce à l'ensemble de ces cartouches, la période de construction de ces maisons ait aisément datable : entre 1882 et 1905.



Habitat sérié : maison double et maison en série

Les maisons doubles et les maisons en série suivent la typologie de la maison de bourg ou de la maison élémentaire, soit à deux niveaux soit en rez-de-chaussée. Elles se caractérisent par leur mitoyenneté ou semi-mitoyenneté, et la répétition d'un même module de base reproduit à l'identique : deux à trois travées en façades. Sur la commune de Thun-Saint-Amand, leur vocabulaire architectural permet de les dater à la transition des XIX^e et XX^e siècles.

Sur la commune ont été repérées trois maisons doubles, soient six logements, et quatre modules de maison en série.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage ; ou rez-de-chaussée + étage de comble
- 2 à 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé ou rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

Localisation des sept séries de maisons repérées

Maison double

Centre-village

- 62 et 64 rue Jean-Baptiste Lebas : 1 module

Lieu-dit Blambaix

- 27 et 29 rue Alphonse Dussart : 1 module

Lieu-dit l'Alouette

- 64 et 66 rue Brûlée : 1 module

Maison en série

Centre-village

- 84, 86, 88 rue Jean-Baptiste Lebas : 1 série

Lieu-dit Couture des Nepiers

- 73 à 77, 107 à 121 rue Alphonse Dussart : 2 séries

Lieu-dit Le Rieux : 1 série



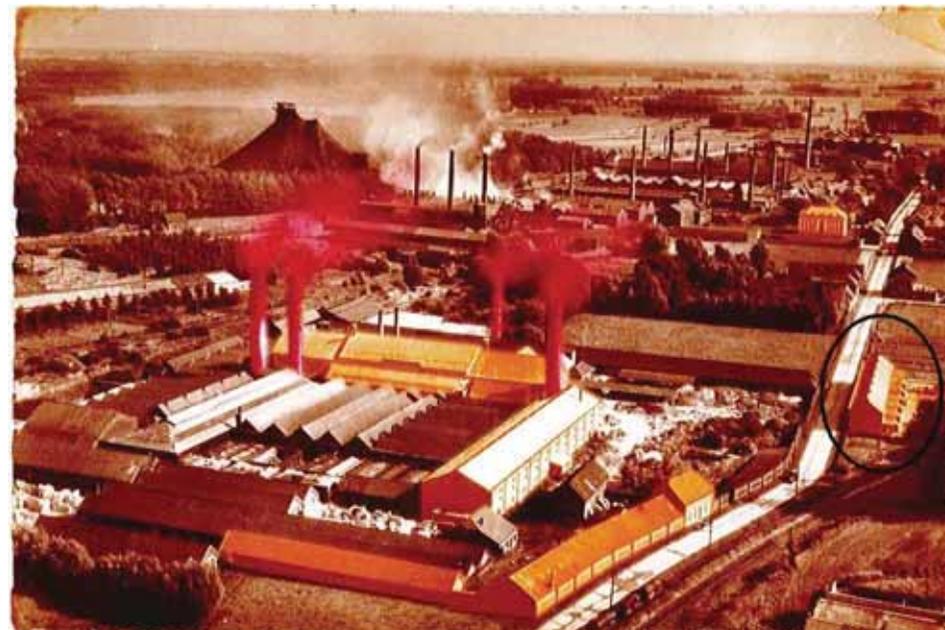
Deux exemples de maisons doubles, l'une dans le centre village, sur la rue Jean-Baptiste Lebas (photo du haut), l'autre au lieu-dit Blambaix (photo du bas). Dans un cas comme dans l'autre se reconnaît bien la répétition d'un même module : deux travées (photo du haut) et trois travées avec entrée centrée (photo du bas).



Autre exemple de maisons en série à la Couture des Nepiers sur la rue Alphonse Dusart. Le même module de base est répété plusieurs fois de suite : deux travées tant en rez-de-chaussée qu'à l'étage.

Sur la photo ci-contre, les huisseries du rez-de-chaussée sont d'origine : les impostes de la fenêtre et de la porte sont au même niveau et d'égales dimensions, comprenant un compartimentage en petits bois. Les volets, en bois également, sont dits « volets battants », comprenant deux panneaux permettant le rabat dans l'embrasure de l'ouverture.

L'ensemble de ces logements sont sans doute à mettre en rapport avec le site de l'ancienne zinguerie sur la commune de Mortagne, leurs faisant face, juste de l'autre côté de la route (cf. carte postale ci-contre³).



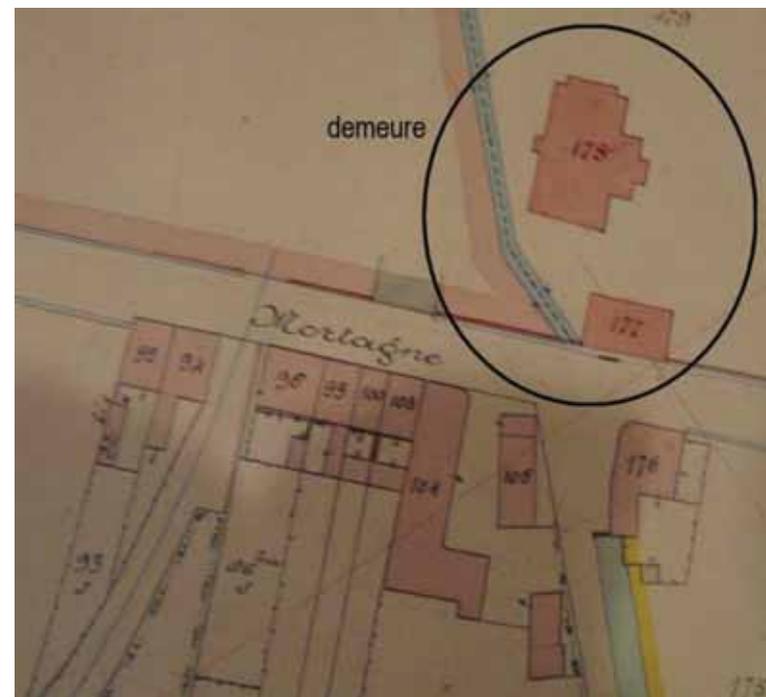
³ Carte postale. Mortagne-du-Nord - Site industriel. Document édité dans le cadre des Beffrois du Travail, initiés en 2007.

Maison bourgeoise

Une maison bourgeoise a été repérée.

L'emploi des briques jaunes tend à dater cet édifice relativement tardivement. Le bâtiment apparaît en effet pour la première fois sur le cadastre de 1913. Il peut donc être daté du premier quart du XX^e siècle.

L'implantation et la situation géographique de ce bâtiment tendrait à le rapprocher à la fois de la zinguerie et de la Cité du Maroc, implantées respectivement sur les communes de Mortagne et de Thun. Il s'agirait en effet de la maison patronale de ce site industriel.



Extrait du cadastre de 1913 (source : AD du Nord, 31P636)

Non représentative du patrimoine bâti de la commune, mais exceptionnelle de par son architecture, cette demeure est située au lieu-dit des Coutures des Nepiers est à signaler. Il s'agit des anciens bureaux de la zinguerie installée sur la commune voisine de Mortagne-du-Nord. De plan rectangulaire, s'élevant sur quatre niveaux (étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, étage, attique et comble) son vocabulaire architectural est néo-classique, du XVIII^e siècle : pierre bleue pour les pilastres de la travée centrale et des angles, travée centrale surmontée d'un fronton semi-circulaire et d'un oculus au niveau des combles, œil de bœuf en couverture, etc. La façade principale, ordonnancée, se compose de neuf travées. Les ouvertures sont en arc surbaissé, aux piédroits et linteaux clavés. L'entrée est mise en valeur par un escalier à double volée convergente. La façade postérieure offre un jeu d'ouvertures, notamment au niveau de la travée centrale, correspondant sans doute à l'escalier. Les deux travées l'encadrant sont pourvues d'ouvertures géminées. L'ensemble de la bâtisse est couvert d'un toit en croupe, en ardoise. La demeure était à l'origine adjointe d'une écurie et d'un logement de gardien. Ces deux bâtiments se trouvent de part et d'autre de l'entrée. L'écurie, de plan rectangulaire, est en rez-de-chaussée. Sa façade principale, ordonnancée, se compose de trois travées, la travée centrale, à l'image de la demeure, étant pourvue d'un fronton semi-circulaire. Les ouvertures en arc surbaissé, ainsi que le soubassement et les pilastres, sont en pierre bleue. Les murs sont eux en briques jaunes. Le toit, couvert en ardoise, est en forme de croupe. Les arêtes et le faîtage étant couverts en zinc. L'ancien logement du gardien a été fort remanié, et sert à l'heure actuelle d'habitation.



Façades principale, latérale et postérieure.



Vue du pavillon d'entrée.



Maison élémentaire

La maison élémentaire n'a quant à elle qu'un seul niveau de rez-de-chaussée. Généralement de petite unité, comptant trois à quatre travées maximum, elles sont comprises dans les alignements sur rue. Au fil du temps, plusieurs ont pu être rassemblées pour ne former qu'une seule et même habitation, correspond aux besoins et modes de vie actuels. Celles repérées sur la commune de Thun-Saint-Amand sont datées du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

Localisation des 13 maisons élémentaires repérées sur la commune

Centre-village

- 12, 27, 47, 70 rue Jean-Baptiste Lebas : 4

Lieu-dit Blambaix

- 2, 3, 31 rue Alphonse Dussart : 3

Lieu-dit Grand Manoir : 1

Lieu-dit Le Rieux

- 9, 37 rue Jean-Baptiste Broquet : 3

Lieu-dit Les Trois Bonniers du Quesnoy : 1

Lieu-dit l'Alouette

- 33 rue Brûlée : 1

Habitation typique de la typologie des maisons élémentaires, au 31 rue Alphonse Dussart : petit volume, façade percée de deux travées en rez-de-chaussée aux huisseries bois, et comble ouvert sur une lucarne.

Se remarque ici le traitement d'origine des joints, à la hollandaise : ils sont marqués au fer de façon à faire ressortir la laitance de la maçonnerie, et donc un trait légèrement blanc.



Comme nombre de maisons sur le territoire du Cœur de nature, certaines des maisons élémentaires repérées sur la commune voient leur façade principale recouverte d'un enduit en gravier roulé. Cette technique permet la mise en place d'un décor plus ou moins élaboré.



Des exemples de façades en gravier roulé. De gauche à droite : 12 rue Jean-Baptiste Lebas dans le centre du village ; 2 rue Alphonse Dussart au lieu-dit Blambaix ; 37 rue du Rieux au lieu-dit du même nom ; et une dernière maison repérée au lieu-dit Les Trois Bonniers du Quesnoy.

Autres exemples de maisons élémentaires repérées sur la commune, au traitement de façade courant en brique.



De gauche à droite : trois maisons du centre du village, aux numéros 27, 47 et 70 rue Jean-Baptiste Lebas ; une autre maison au 33 rue Brûlée (lieu-dit l'Alouette).



Maison de bourg

Les maisons de bourg se définissent essentiellement par leurs deux niveaux d'élévation ou leur étage de comble. Sur la commune de Thun-Saint-Amand leur vocabulaire architectural permet de les dater du tout début du XX^e siècle.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

Localisation des six maisons de bourg repérées sur la commune

Centre-village

- rue Jean-Baptiste Lebas : 1

Lieu-dit Couture des Nepiers

1. 153, 79 rue Alphonse Dussart : 2

Lieu-dit Le Rieux

- 3 rue Jean-Baptiste Broquet : 1

Lieu-dit Nouveau Rieu : 1

Lieu-dit Couture des Nepiers

- 93 rue Alphonse Dussart : 1



Un exemple de maison de bourg, 93 rue Alphonse Dussart, à la Couture des Nepiers. Elle est représentative de la typologie, avec ses deux niveaux d'élévation et ses modénatures de brique animant la façade principale.

Maison d'angle

La maison d'angle est une variante de la maison de bourg. Elle se reconnaît par sa travée d'angle, et est généralement située sur intersection. Il se dit localement que ces maisons étaient à l'origine conçues pour servir d'estaminet (rien ne permet cependant réellement d'en témoigner *in situ*).

Localisation des quatre maisons d'angle repérées sur la commune

Lieu-dit Blambaix

- 39 rue Alphonse Dussart : 1

Lieu-dit Couture des Nepiers

- 69 rue Alphonse Dussart : 1

Lieu-dit Le Rieux : 2



Maison d'angle au 39 de la rue Alphonse Dussart, à Blambaix.



Villa

Deux villas ont été repérées sur la commune de Thun-Saint-Amand. Leur style architectural permet de les dater de la première moitié du XX^e siècle.

Caractéristiques principales

- jardin et clôture, agrémentés d'un portillon
- maison implantée en milieu de parcelle
- plan rectangulaire
- façade principale orientée sur la rue
- en rez-de-chaussée
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets roulants en bois
- béton et briques de parement
- toit terrasse en béton

Localisation des deux villa repérées sur la commune

Lieu-dit l'Alouette, rue Brûlée : 2



Similaire dans leurs volumes (corps principal agrémenté d'un avant-corps en pignon-façade), ces deux villas se distinguent par leur décor. L'une, plus sobre, a une façade en brique peinte, tandis que l'autre voit ses modénatures alterner entre ciment et briquettes de parement.

Presbytère

Des travaux d'entretien sont réalisés en 1921 sous la direction des architectes Paul Dupuis et Marcel Coquet (les sources consultées n'en précisent cependant pas la teneur).

Le presbytère de Thun (actuellement transformé en habitation), se trouve à côté de l'église Saint-Éloi, en retrait de la route principale traversant le centre du village (rue Jean-Baptiste Lebas). De plan carré à l'origine, il a été agrandi d'un corps de bâtiment supplémentaire. Sa façade principale, ordonnancée, se compose de trois travées. Les fenêtres et la porte sont en arc surbaissé. Au-dessus de la porte d'entrée prend place une niche dans laquelle se trouve une statue de saint Joseph à l'Enfant. La façade a entièrement été recouverte d'un enduit au ciment dans les années 1950. Le bâtiment est couvert d'un toit en croupe, en tuiles mécaniques.

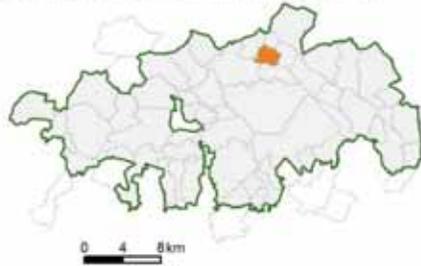


Vues du presbytère et de l'église Saint-Éloi, et de la statue de saint Joseph à l'Enfant comprise dans la niche de la travée centrale.



Bâti agricole

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Thun-Saint-Amand

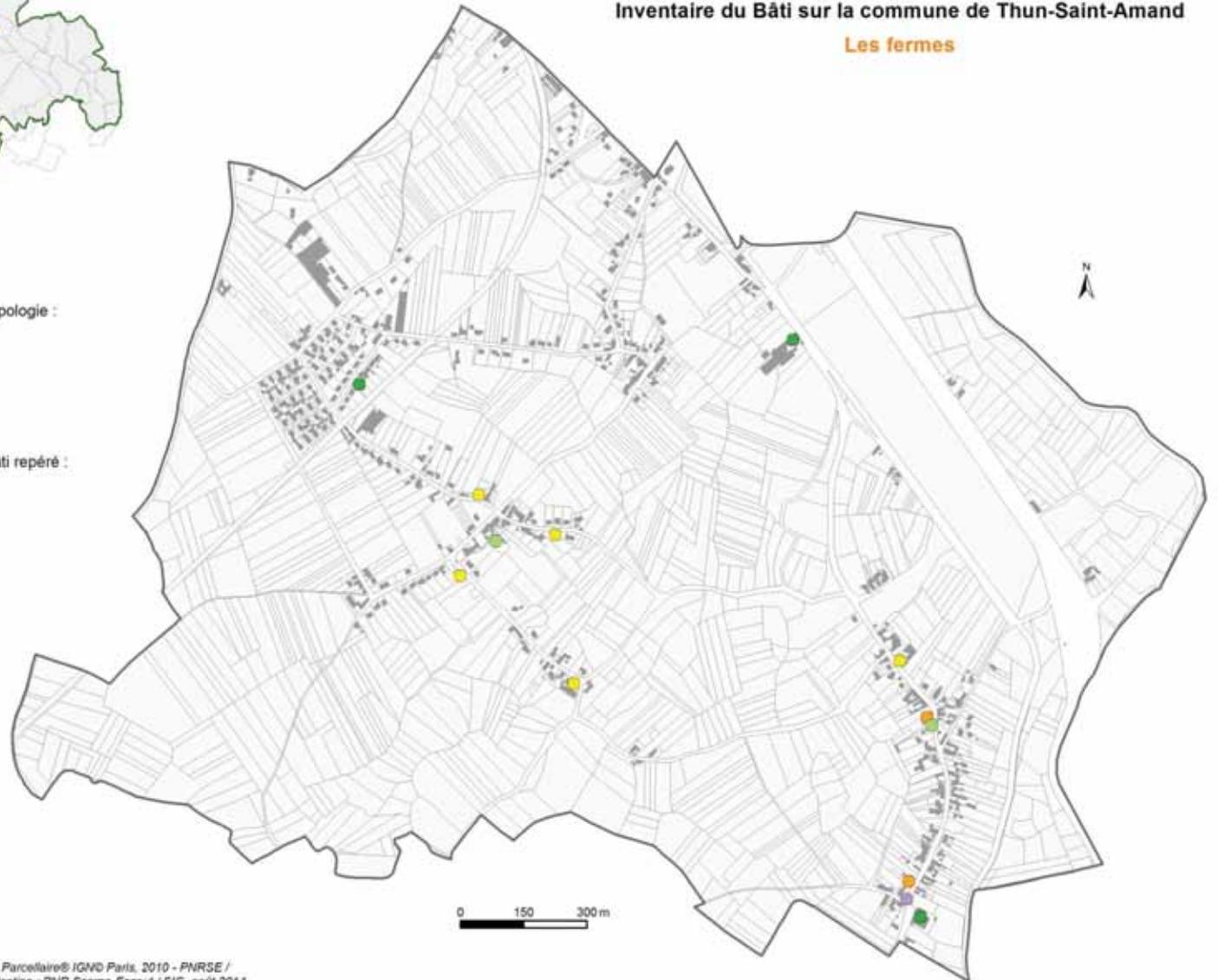
Les fermes

Fermes repérées selon leur typologie :

-  Ferme élémentaire
-  Ferme en L
-  Ferme en U
-  Ferme à cour fermée

Élément du petit patrimoine bâti repéré :

-  Chapelle de la Vierge
-  Parcelle cadastrale
-  Bâti cadastral
-  Limite communale



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE /
IPB© août 2008. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Les fermes ne représentent quant à elles que 8% du bâti repéré de la commune, et ont été fort remaniées au cours des années. Les typologies du territoire communal sont représentées par la ferme en U (pour la moitié du corpus de fermes repérées), la ferme à cour fermée (pour 1/3 des fermes repérées), deux fermes en L et deux fermes élémentaires. Toutes en rez-de-chaussée avec un comble aménagé au cours des siècles, elles étaient traditionnellement couvertes de pannes flamandes.

Typologies repérées :

- ferme en U
- ferme à cour fermée
- ferme en L
- et ferme élémentaire.

Ferme en U

La ferme en « U » se caractérise par trois corps de bâtiment (logis, grange, étables) organisés autour d'une cour ouverte sur la rue. Elle peut résulter de l'adjonction d'une étable-écurie indépendante à une ancienne ferme en « L ». La grange est généralement parallèle à la rue pour faciliter le maniement des charrettes ; étable et logis, pignons à rue, se font face.

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

Localisation des cinq fermes en U repérées

Centre-village

- 5 rue Jean-Baptiste Lebas : 1

Lieu-dit Grand Roeux

- 35 rue Jean-Baptiste Broquet : 1

Lieu-dit Le Rieux

- 5 rue Jean-Baptiste Broquet : 2

Lieu-dit Les Trois Bonniers du Quesnoy : 1

Quoique restaurée, cette ferme en U au lieu-dit du Rieux, rue Jean-Baptiste Broquet, est représentative de la typologie avec l'implantation caractéristique de ses corps de bâtiments autour de la cour.





Cette ferme en U du Rieux garde encore quelques éléments d'origine, comme son trottoir en dalles de pierre bleue, permettant les déplacements à pied sec le long du corps de logis, ou encore les initiales du propriétaire sur le toit de l'annexe agricole. Se remarque aussi nettement quelques tuiles de forme particulière, permettant la ventilation des combles de l'ancienne grange.



Ferme se trouvant au lieu-dit des Trois Bonniers du Quesnoy. Élément intéressante, la terminaison du pignon de la grange avec des briques posées sur champ.

Ferme à cour fermée

Durant le XIX^e siècle, âge d'or de l'agriculture, sont implantées sur le territoire (et plus largement dans le Nord) des fermes à cour fermée, reprenant le modèle d'organisation de la «cense» : vaste quadrilatère de bâtiments s'ordonnant autour d'une cour fermée (souvent protégé par une ceinture de douve en eau) ; l'entrée est dominée par un pigeonnier surmontant le passage charretier. De nombreuses dépendances sont construites à proximité : fournil, chartil, moulin à eau ou à vent, etc.

Au XIX^e siècle, la fertilité des terres locales accrue par la modernité et la technicité des exploitations va favoriser l'enrichissement, la modernisation et l'extension des exploitations agricoles les plus modestes. Ce modèle type se construit alors en nombre sur la totalité du territoire.

Tôt dans le 19^{ème} siècle, notre région réputée fertile connaît un essor et un perfectionnement de son agriculture sans précédent, sous l'impulsion du blocus continental de Napoléon 1er (décrété en 1806) et favorisant notamment la culture de la betterave à sucre puis de la chicorée. Le secteur connaît un développement agricole et artisanal d'envergure dans la 2nde moitié du siècle par une mécanisation et une rationalisation des activités. Dès lors de nombreuses fermes traditionnelles se modernisent et se dotent d'équipements artisanaux/industriels adaptés pour la transformation des produits de l'agriculture (betterave, chicorée, orge, houblon, etc.) et autres ressources locales (argile, calcaire, etc.). Les variantes de ces fermes-usines sont nombreuses : ferme-cossetterie (chicorée), ferme-sucrierie /distillerie (betterave), ferme-briqueterie, ferme-graineterie, ferme-brasserie, etc.

L'exploitation de ces fermes-usines périclité après les deux guerres mondiale, et bon nombre ne perpétuant que l'exploitation agricole seule.

Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche-pigeonnier clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées ou tuiles mécaniques plates
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou en dalle de pierre bleue

Localisation des trois fermes à cour fermée repérées

Centre-village

- rue Jean-Baptiste Lebas : 1

Lieu-dit Blambaix

- 1 rue Alphonse Dussart : 1

Lieu-dit Nouveau Rieu

- rue du Maroc : 1



Sur ce corpus de ferme à cour fermée, l'une d'entre elles est à retenir, car de type suffisamment rare sur le territoire du Parc pour être repéré. Il s'agit d'une ferme modèle se trouvant à l'entrée du village, le long de la rue principale Jean-Baptiste Lebas.

Son style et son agencement l'apparente aux fermes modèles qui s'implantèrent notamment en France et en Angleterre à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, date, d'après les dires de la propriétaire, de 1823.

La chapelle de la Vierge, implantée en entrée de village face à l'ensemble, appartenait à l'origine à cet ensemble.

Les corps de bâtiments de cette ferme modèle s'organisent autour d'une cour fermée, de plan rectangulaire.



Le corps de logis principal s'élève sur deux niveaux (deux photos de gauche). Il se compose de six travées de fenêtres, dont les ouvertures sont en arc surbaissé. Les murs de briques, entièrement enduits au ciment, sont pourvus d'un décor alliant pilastres d'angles, bandeaux et corniches rappelant des bandes lombardes. L'ensemble est couvert d'un toit en croupe, en tuiles mécaniques.

Un corps de logis secondaire se trouve en bordure de rue (photo de droite). Il servait sans doute à l'origine de logement aux ouvriers agricoles. De plan rectangulaire, il s'élève sur deux niveaux, l'étage étant accessible par une tourelle d'escalier. La façade est nettement moins ouvragée que celle du corps de logis principal. Seules les ouvertures, en arc surbaissé, ont des encadrements où alternent brique et pierre peintes en blanc.



La tourelle d'escalier s'élève sur trois niveaux. Elle dessert tant ce logis que les parties haute de la dépendance agricole se trouvant de l'autre côté. Ses murs de briques sont recouverts d'un enduit, imitant pour les deux premiers niveaux, un appareillage régulier de pierre de taille, et pour le dernier étage un crépi ciment. Elle est couronnée d'une corniche et d'un toit conique en ardoises.

Les deux corps de bâtiment restant sont les dépendances agricoles : la grange se trouve en fond de parcelle, implantée parallèlement à la rue, avec un accès immédiat aux terres cultivables qui se trouvent derrière (trois photos ci-dessous). Les étables/écuries sont placées en retour d'équerre, comprenant trois bâtiments mitoyens, formant trois façades pignons individualisées. Ces dépendances agricoles sont couvertes de toits à longs pans, en tuiles mécaniques.



Une chapelle, à l'entrée du centre bourg, édifée sous le vocable de chapelle de la Vierge, date de 1850. Il s'agit du seul édifice religieux qui n'a pas été détruit lors de la première guerre mondiale. A l'origine, cette chapelle est dépendante de la ferme modèle située de l'autre côté de la rue. En rez-de-chaussée, de plan régulier terminé par un chevet semi-circulaire, la chapelle présente une façade principale formée d'un fronton triangulaire encadré de deux clochetons en pierre bleue. Elle est percée d'une grande ouverture en arc brisé. Le soubassement est en pierre bleue, tandis que pour les façades latérales il est en moellons de grès. Les murs, en briques, sont formés d'un appareillage alternant panneresse et boutisse. L'édifice est couvert d'un toit en croupe ronde, en amiante.



Ferme en L

La ferme dite en « L » ou encore « en marteau » est une exploitation agricole composée de deux principaux corps de bâti implantés en équerre. La grange est parallèle à la rue pour faciliter la manœuvre des charrettes. Généralement, l'étable est associée au logis perpendiculaire à la rue. L'écurie et la grange sont fréquemment réunies sous le même toit. Il existe cependant de nombreuses variantes. Cette typologie semble conditionnée par la forme étroite de la parcelle dans laquelle elle est implantée.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation des deux fermes en L repérées :

Centre village

- 32, 104 rue Jean-Baptiste Lebas : 1



Ci-dessus, cette ferme en L au numéro 104 de la rue Jean-Baptiste Lebas, dans le centre du village, est caractéristique de la typologie par l'implantation de ses corps de bâtiment : le corps de logis fait front à rue et la grange, en retour d'équerre, se trouve en fond de parcelle, parallèlement à la rue, pour faciliter le maniement des engins agricoles.

Ferme élémentaire

La ferme élémentaire (ferme en long, ferme monobloc) est une modeste exploitation agricole qui regroupe dans le même corps bâtiment et sous la même toiture, les trois principales cellules : le logis, l'étable et/ou l'écurie, la grange(-tte).

La redistribution des terres après la Révolution, l'excellente fertilité des terres locales et l'évolution et le développement des techniques de production agricole ont entraîné, au cours du XIX^e siècle, l'enrichissement et, par là même, la modernisation, l'agrandissement des exploitations agricoles les plus modestes. Bon nombre de ces fermes ont de fait été transformées en fermes dites "en L", "en U", ou voire même pour les plus prospères, en ferme à cour fermée. De nos jours, les nombreux remaniements continuent à accentuer la raréfaction de ce type de ferme.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation des deux fermes élémentaires repérées

Centre village

- 36 rue Jean-Baptiste Lebas : 1

Lieu-dit Le Rieux : 1

Quoique fort remaniée, cette ferme élémentaire se distingue par son ancienne grange, construite en brique et moellons de grès (photos ci-dessous). Le pignon est caractéristique d'un mode constructif relativement fréquent sur les communes du territoire du Parc longeant l'Escaut ou la Scarpe (où le grès se trouve facilement dans le sol) : le pignon est entièrement monté en grès, et sa terminaison est réalisée grâce à des briques posées en épis, permettant la formation de la wembergue.

Est également à noter la présence du trottoir en dalle de pierre bleue, permettant les déplacements à pied sec le long du corps de logis (détail ci-dessous à gauche).



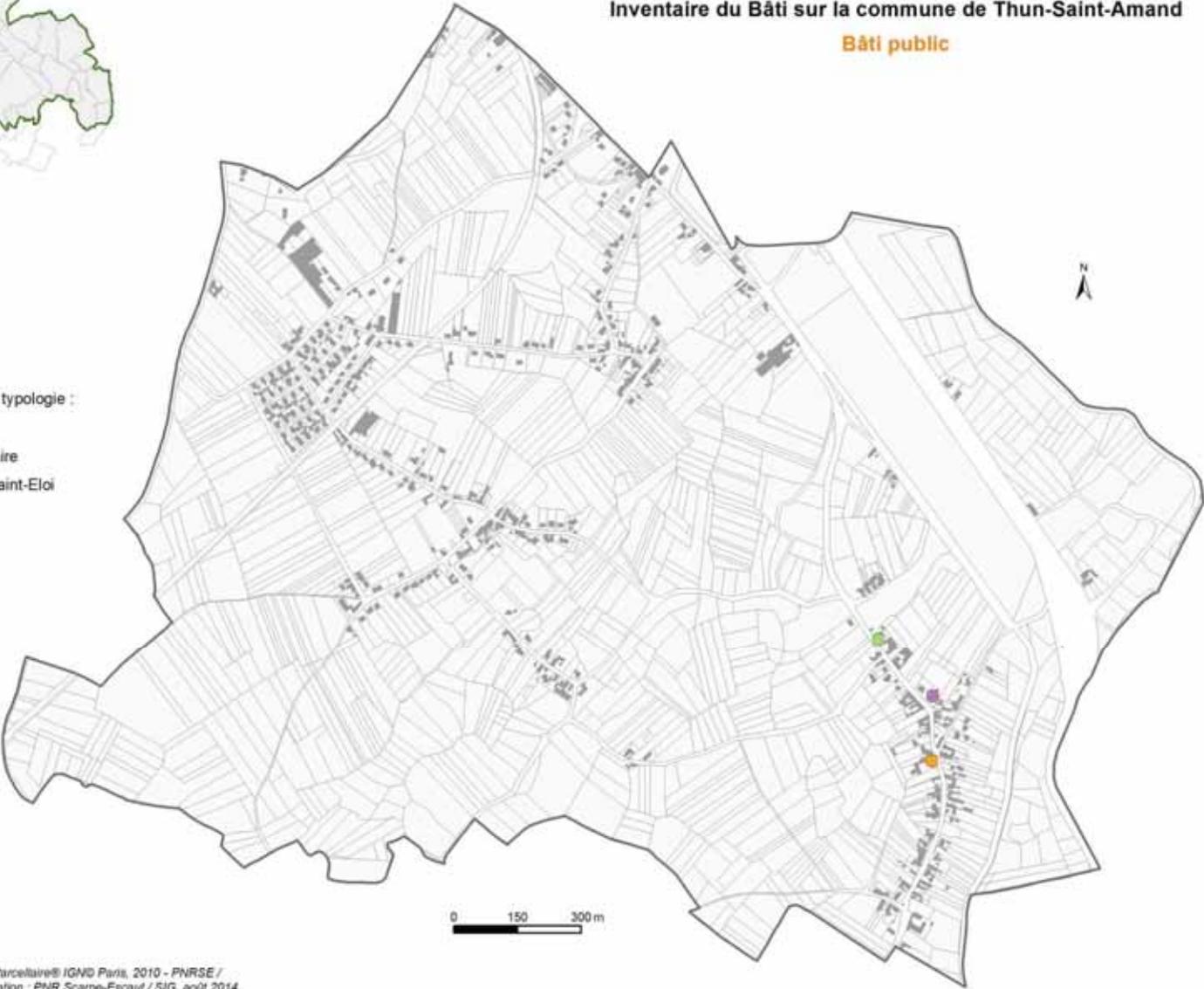
Bâti public



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Thun-Saint-Amand

Bâti public

- Bâti publics repérés selon leur typologie :
- Bâti civil : Mairie-école
 - Bâti civil : Groupe scolaire
 - Bâti religieux : Eglise Saint-Eloi
- ▭ Parcelle cadastrale
- ▭ Bâti cadastral
- ▭ Limite communale



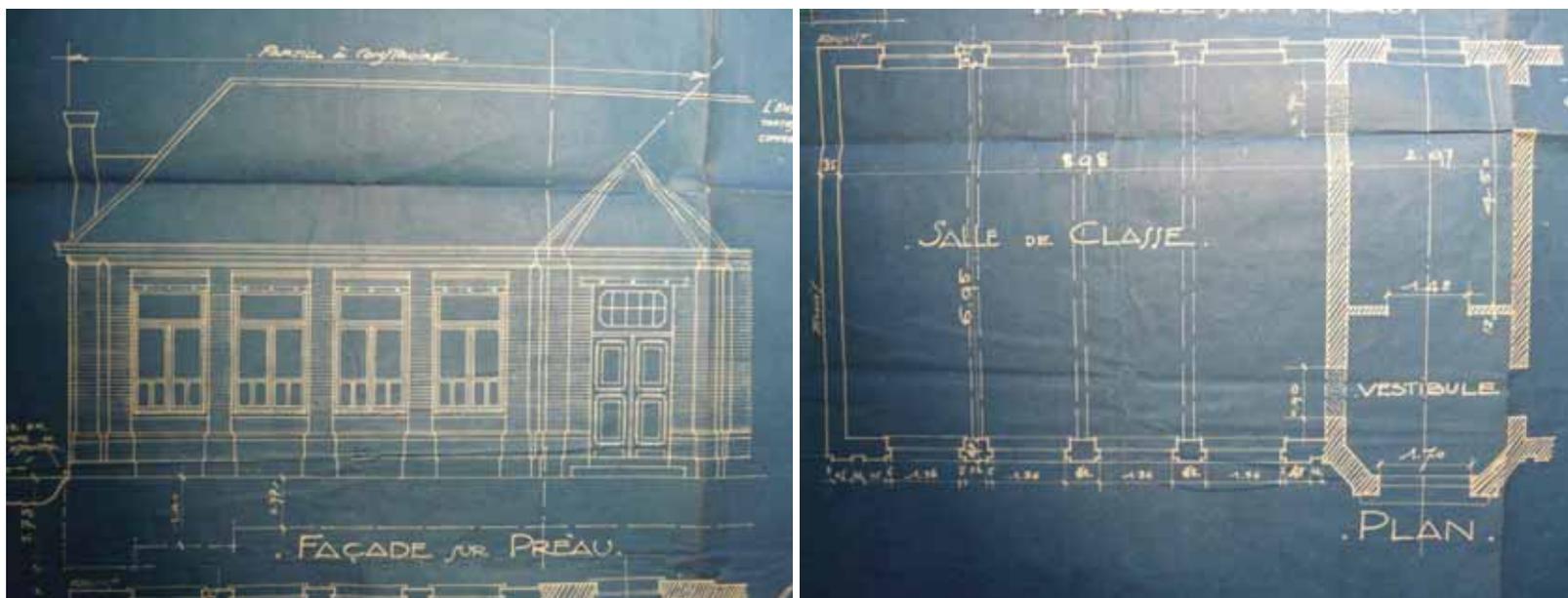
Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© août 2008. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Bâti civil

Le bâti civil de la commune se compose d'une mairie-école et d'un groupe scolaire.

Mairie-école

Pour répondre aux besoins d'une population en augmentation, une mairie-école est construite en 1923. Elle comprend donc les locaux de l'école, le logement de l'instituteur et les locaux de la mairie. En 1930, l'école, alors école de garçons, est agrandie : construction d'une salle de classe supplémentaire. Elle prend la forme qu'on lui connaît à l'heure actuelle. Les travaux sont dirigés par l'architecte Fernand Baud.



Élévation et plan de la salle de classe par l'architecte Fernand Baud (AD du Nord, 20591/101).

A l'origine, l'ensemble des bâtiments est conçu pour être construit en briques maçonneries au mortier de chaux hydraulique, avec des joints creux, de type hollandais et dagués. Les pierres utilisées pour les soubassements, linteaux des ouvertures et seuils des portes, tant pour la mairie que pour le logement de l'instituteur, sont des pierres bleues de Soignies (Belgique). Des moellons en pierre de Tournai sont également utilisés pour la mise en œuvre de la façade principale de la mairie. Charpente et chéneaux sont en sapin rouge. La mairie et l'ancien logement de l'instituteur forment un seul corps de bâtiment, tandis que l'école est construite en fond de parcelle, formant un L avec le préau. La mairie, en rez-de-chaussée, se compose de quatre travées d'ouvertures avec des fenêtres en arc en plein cintre. Un cordon (au niveau des piédroits des baies) et une corniche en pierre bleue courent le long de la façade principale. La partie supérieure de la façade a sans doute été modifiée après sa construction, et est agrémentée d'une

haute balustrade en briques (malheureusement largement rejointoyée au ciment). Le bâtiment est couvert d'un toit en demi-croupe, en tuile mécanique. L'ancien logement de l'instituteur (servant actuellement de maison) s'élève sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage). Sa façade principale, ordonnancée, se compose de trois travées de fenêtres, et d'une travée sur un pan de mur coupé. Les ouvertures, de forme rectangulaire, sont pourvues de linteaux en pierre de bleue de Soignies. Le soubassement est également en pierre de Soignies. Un léger décor agrémenté la façade : des tables disposées en bandeau délimitant le rez-de-chaussée de l'étage dont les briques forment des losanges posés sur la pointe, une corniche à ressauts en briques, des pilastres, en briques également, encadrant la façade et un chéneau de bois peint en blanc, soulignant le toit. L'ensemble de la façade a été recouverte d'un léger badigeon de couleur rouge. Les joints, rouges également, ont été tirés à la pointe et peints en blanc, donnant ainsi l'illusion d'un appareillage de brique parfaitement calibré. Le bâtiment est couvert d'un toit en croupe, en tuiles mécaniques neuves. Les documents d'archives donnent des informations quant aux matériaux mis en œuvre lors de ces travaux. Sont ainsi utilisés pour les fondations des briques de Couties (fabriquées à Coutiches avec la terre argileuse locale ?) hourdées au mortier de ciment et de sable de rivière. Pour les murs, l'appareillage consiste en une alternance de briques en paneresses et boutisses. De la pierre de Sagnies, en provenance de Belgique, est utilisée pour les cordons en façade, les seuils des portes et le soubassement. Les appuis des fenêtres sont prévus en marbre noir de Flandre. Les menuiseries des ouvertures sont en sapin. Pour les volumes intérieurs, le sol est carrelé de carreaux ciment, posés à l'aide d'un mortier de même matériau. Pour les enduits, deux types distincts sont prévus : les plafonds en lattis de chêne sont recouverts de deux couches de mortier d'argile, et d'une troisième composée de mortier de chaux de Tournai et de bourre grise. Les murs sont également recouverts de deux couches au mortier de sable et de chaux grasse, la troisième étant dressée au mortier de chaux et bourre grise. La toiture, en demi-croupe, repose sur une charpente en sapin rouge. Elle se compose de tuiles rouges, les arêtières et faîtières étant vernissées, posées au mortier de chaux hydraulique.



Photo de gauche : vue sur la mairie et l'ancien logement de l'instituteur. Photo de droite : vue sur l'école (salle de classe originelle).

Groupe scolaire

La seconde école de la commune de Thun-Saint-Amand est représentée par le groupe scolaire situé sur la rue Jean-Baptiste Lebas. Ayant été le fruit d'une restauration récente, le style architectural de ce bâtiment permet de le dater du début du XX^e siècle : volumes trapus et sobre modénature de brique.



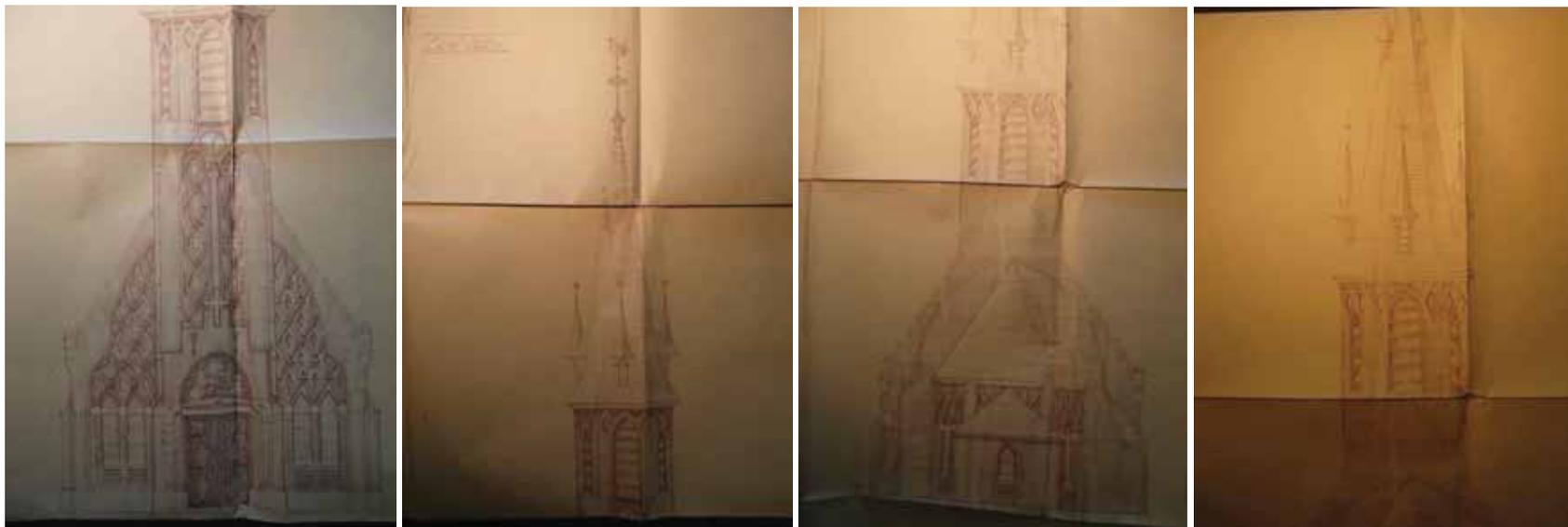
Vues du groupe-scolaire : détail sur l'entrée (photo de gauche), façades sur rue (deux photos du milieu) et façade postérieure (photo de droite).



Bâti religieux

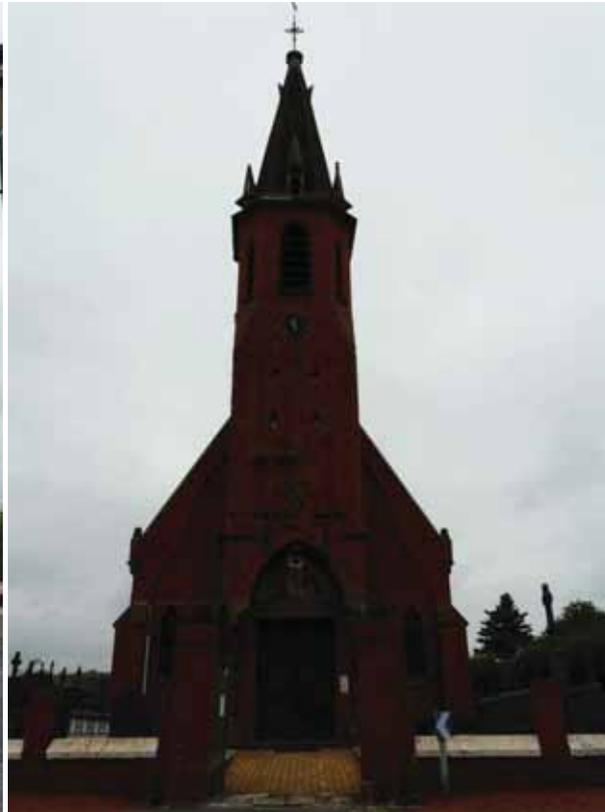
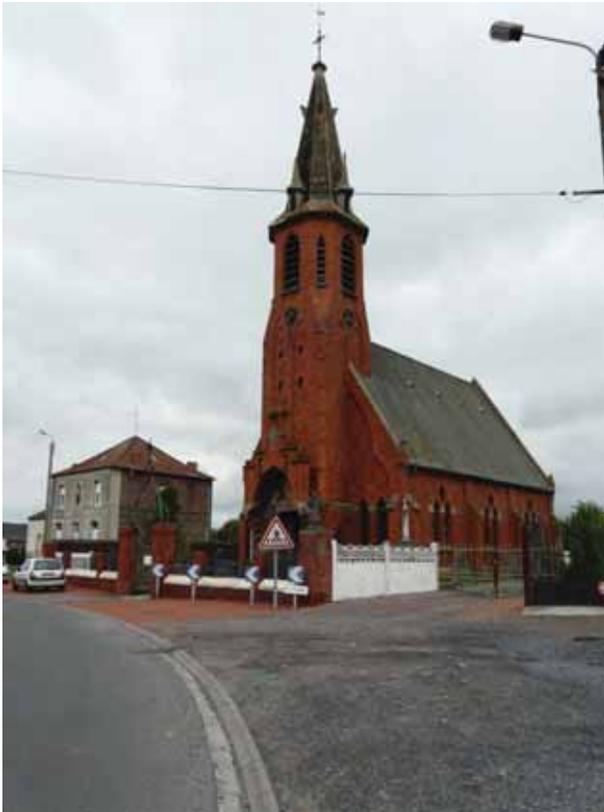
Église paroissiale Saint-Éloi

L'église de Thun porte le vocable de saint Eloi. Un premier édifice est construit en 1788-1789. Il est détruit pendant la première guerre mondiale. Ainsi, en 1932, une nouvelle église est reconstruite sous la direction de l'architecte Fernand Baud. L'entreprise G. Desbarbieux & Cie de Valenciennes intervient pour les travaux.



Façade principale et chevet de l'église. Dessins des années 1930 de l'architecte Fernand Baud (AD du Nord, 2O591/102).

L'église se trouve en bordure de la route principale (rue Jean-Baptiste Lebas), dans le centre du village. Elle comprend un plan allongé avec clocher-tour à l'ouest, une nef et deux bas-côtés, et un chevet droit à l'est. D'après les documents d'archives, l'édifice a été construit en briques hourdées au mortier de ciment et sable. Quand la pierre est utilisée, il s'agit de granite, grès ou pierre de Savergne (dite aussi grès rouge d'Alsace). Les baies sont fermées par des vitraux en verre blanc dont le pourtour est garni d'un filet de couleur uniforme. L'ensemble est serti au plomb. Le toit de la nef et des bas-côtés, ainsi que la flèche, sont en ardoises vertes de Rimogne (Ardennes), fixées avec des crochets. Dans le projet d'origine, des tuiles faîtières en poterie vernissée (spécialement conçues pour les toits en ardoises) sont prévues pour le faîtage.



Vues sur l'église Saint-Éloi, et détail sur son portail d'entrée (mosaïque du fronton représentant une Annonciation).





Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
Sensibilisation/valorisation	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓





Glossaire

Appui de fenêtre	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
Arc en plein cintre	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
Arc surbaissé	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
Badigeon	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
Bandeau	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
Bas-côté ou collatéral	partie latérale d'une église.
Cantonné	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
Cense	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
Chapelle	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
Chéneau	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
Console	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
Corniche	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
Corps de bâtiment	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
Chevet et abside	le chevet est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' abside est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
Enduit	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.

Épis de faîtage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faîtage .
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épis de faîtage .



Travée

sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.

Tuile flamande

dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

Tuile mécanique

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Volet battant

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.

Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :

